

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 mai 2025

Le 15 mai deux mil vingt- cinq, à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Denis d'Anjou s'est réuni sous la présidence de
Mme Dominique de VALICOURT, Maire.

Étaient présents : Mme Dominique de VALICOURT, M. Denis COCHET, Mme Valérie ESNAULT, M. Raymond HERIVEAUX, Mme Brigitte GESLIN, Mme Martine RENIER, Mme Cécile LECOMTE, M. Vincent DURET, M. Damien CHEHERE, Mme Elodie TRICOT, M. Patrick PUIGRENIER, Mme Frédérique MARCADET

Étaient absents excusés : Mme Valérie ROMELARD, M. Jean-Yves BACHELOT

Étaient absents et représentés : M. Antoine CHEVREUX représenté par Mme Brigitte GESLIN, M. Fabrice DUCHÂTELET représenté Mme Frédérique MARCADET

Étaient absents non excusés : M. Jérôme LANDAIS

Secrétaire de séance : Mme Frédérique MARCADET

DATE DE CONVOCATION : 2 mai 2025

Nombre de conseillers en exercice : 17

Quorum : 9

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 12

Absents ayant donné procuration : 2

Délibération n° 2025/05/01

Subvention association Union Sportive Dionysienne

Mme Brigitte GESLIN ayant un pouvoir pour représenter M. Antoine CHEVREUX, ne vote pas pour M. Antoine CHEVREUX celui-ci étant secrétaire de cette association.

Après étude du dossier de subvention déposé par l'Association Union Sportive Dionysienne, et des projets menés par l'association, le conseil municipal décide :

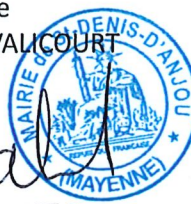
- d'attribuer la subvention suivante : Union Sportive Dionysienne : 3 500 €
- Charge Madame le Maire de verser cette subvention.

Cette délibération est adoptée : pour = 13 voix, abstention = 0 voix, contre = 0.

Fait et délibéré les jours, mois et an dits.

Pour copie conforme,

Le Maire
Dominique de VALICOURT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 mai 2025

Le 15 mai deux mil vingt-cinq, à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Denis d'Anjou s'est réuni sous la présidence de
Mme Dominique de VALICOURT, Maire.

Étaient présents : Mme Dominique de VALICOURT, M. Denis COCHET, Mme Valérie ESNAULT, M. Raymond HERIVEAUX, Mme Brigitte GESLIN, Mme Martine RENIER, Mme Cécile LECOMTE, M. Vincent DURET, M. Damien CHEHERE, Mme Elodie TRICOT, M. Patrick PUIGRENIER, Mme Frédérique MARCADET

Étaient absents excusés : Mme Valérie ROMELARD, M. Jean-Yves BACHELOT

Étaient absents et représentés : M. Antoine CHEVREUX représenté par Mme Brigitte GESLIN, M. Fabrice DUCHÂTELET représenté Mme Frédérique MARCADET

Étaient absents non excusés : M. Jérôme LANDAIS

Secrétaire de séance : Mme Frédérique MARCADET

DATE DE CONVOCATION : 2 mai 2025

Nombre de conseillers en exercice : 17

Quorum : 9

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 12

Absents ayant donné procuration : 2

Délibération n° 2025/05/02

Subvention association ERE DE LIEN

Mme Frédérique MARCADET ayant un pouvoir pour représenter M. Fabrice DUCHÂTELET, ne vote pas pour M. Fabrice DUCHÂTELET celui-ci étant membre du conseil d'administration

Après étude du dossier de subvention déposé par l'Ere de Lien, et des projets menés par l'association, le conseil municipal décide :

- d'attribuer la subvention suivante : Ere de Lien : 500.00 €
- Charge Madame le Maire de verser cette subvention.

Cette délibération est adoptée : pour = 14 voix, abstention = 0, contre = 0.

Fait et délibéré les jours, mois et an dits.

Pour copie conforme,

Le Maire
Dominique de VALICOURT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 mai 2025

Le 15 mai deux mil vingt-cinq, à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Denis d'Anjou s'est réuni sous la présidence de
Mme Dominique de VALICOURT, Maire.

Étaient présents : Mme Dominique de VALICOURT, M. Denis COCHET, Mme Valérie ESNAULT, M. Raymond HERIVEAUX, Mme Brigitte GESLIN, Mme Martine RENIER, Mme Cécile LECOMTE, M. Vincent DURET, M. Damien CHEHERE, Mme Elodie TRICOT, M. Patrick PUIGRENIER, Mme Frédérique MARCADET

Étaient absents excusés : Mme Valérie ROMELARD, M. Jean-Yves BACHELOT

Étaient absents et représentés : M. Antoine CHEVREUX représenté par Mme Brigitte GESLIN, M. Fabrice DUCHÂTELET représenté Mme Frédérique MARCADET

Étaient absents non excusés : M. Jérôme LANDAIS

Secrétaire de séance : Mme Frédérique MARCADET

DATE DE CONVOCATION : 2 mai 2025

Nombre de conseillers en exercice : 17

Quorum : 9

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 12

Absents ayant donné procuration : 2

Délibération n° 2025/05/03

Subvention association CHORALE GRAIN D'PHONIE

Mme Martine RENIER, ne participe pas au vote celle-ci étant membre du conseil d'administration.

Après étude du dossier de subvention déposé par l'association Chorale Grain d'Phonie, et des projets menés par l'association, le conseil municipal décide :

- d'attribuer la subvention suivante : Chorale Grain d'Phonie : 1 870.00 €
- Charge Madame le Maire de verser ces subventions.

Cette délibération est adoptée : pour = 13 voix, abstention = 1 voix, contre = 0.

Fait et délibéré les jours, mois et an dits.

Pour copie conforme,

Le Maire
Dominique de VALICOURT





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 mai 2025

Le 15 mai deux mil vingt- cinq, à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Denis d'Anjou s'est réuni sous la présidence de
Mme Dominique de VALICOURT, Maire.

Etaient présents : Mme Dominique de VALICOURT, M. Denis COCHET, Mme Valérie ESNAULT, M. Raymond HERIVEAUX, Mme Brigitte GESLIN, Mme Martine RENIER, Mme Cécile LECOMTE, M. Vincent DURET, M. Damien CHEHERE, Mme Elodie TRICOT, M. Patrick PUIGRENIER, Mme Frédérique MARCADET

Étaient absents excusés : Mme Valérie ROMELARD, M. Jean-Yves BACHELOT

Étaient absents et représentés : M. Antoine CHEVREUX représenté par Mme Brigitte GESLIN, M. Fabrice DUCHÂTELET représenté Mme Frédérique MARCADET

Étaient absents non excusés : M. Jérôme LANDAIS

Secrétaire de séance : Mme Frédérique MARCADET

DATE DE CONVOCATION : 2 mai 2025

Nombre de conseillers en exercice : 17

Quorum : 9

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 12

Absents ayant donné procuration : 2

Délibération n° 2025/05/04

Subvention association CLUB AU BON ACCUEIL GENERATION MOUVEMENT

M. Patrick PUIGRENIER, membre du Conseil d'Administration ne participe pas au vote.

Après étude du dossier de subvention déposé par l'association Club au bon accueil génération mouvement, et des projets menés par l'association, le conseil municipal décide :

- d'attribuer la subvention suivante : 1 300.00 €
- Charge Madame le Maire de verser cette subvention.

Cette délibération est adoptée : pour = 13 voix, abstention = 0 , contre = 0.

Fait et délibéré les jours, mois et an dits.

Pour copie conforme,

Le Maire
Dominique de VALICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 mai 2025

Le 15 mai deux mil vingt- cinq, à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Denis d'Anjou s'est réuni sous la présidence de
Mme Dominique de VALICOURT, Maire.

Étaient présents : Mme Dominique de VALICOURT, M. Denis COCHET, Mme Valérie ESNAULT, M. Raymond HERIVEAUX, Mme Brigitte GESLIN, Mme Martine RENIER, Mme Cécile LECOMTE, M. Vincent DURET, M. Damien CHEHERE, Mme Elodie TRICOT, M. Patrick PUIGRENIER, Mme Frédérique MARCADET

Étaient absents excusés : Mme Valérie ROMELARD, M. Jean-Yves BACHELOT

Étaient absents et représentés : M. Antoine CHEVREUX représenté par Mme Brigitte GESLIN, M. Fabrice DUCHÂTELET représenté Mme Frédérique MARCADET

Étaient absents non excusés : M. Jérôme LANDAIS

Secrétaire de séance : Mme Frédérique MARCADET

DATE DE CONVOCATION : 2 mai 2025

Nombre de conseillers en exercice : 17

Quorum : 9

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 12

Absents ayant donné procuration : 2

Délibération n° 2025/05/05

Subvention EHPAD RESIDENCE GEHERE LAMOTTE

Mme Dominique de VALICOURT, Présidente du Conseil d'Administration ne participe pas au vote.

Après étude du dossier de subvention déposé par Varennes à Saint Martin, et des projets d'animation menés par l'EHPAD Résidence Géhere Lamotte, le conseil municipal décide :

- d'attribuer la subvention suivante : 690.00 €
- Charge Madame le Maire de verser cette subvention.

Cette délibération est adoptée : pour = 13 voix, abstention = 0, contre = 0.

Fait et délibéré les jours, mois et an dits.

Pour copie conforme,

Le Maire
Dominique de VALICOURT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 mai 2025

Le 15 mai deux mil vingt- cinq, à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Denis d'Anjou s'est réuni sous la présidence de
Mme Dominique de VALICOURT, Maire.

Étaient présents : Mme Dominique de VALICOURT, M. Denis COCHET, Mme Valérie ESNAULT, M. Raymond HERIVEAUX,
Mme Brigitte GESLIN, Mme Martine RENIER, Mme Cécile LECOMTE, M. Vincent DURET, M. Damien CHEHERE, Mme Elodie
TRICOT, M. Patrick PUIGRENIER, Mme Frédérique MARCADET

Étaient absents excusés : Mme Valérie ROMELARD, M. Jean-Yves BACHELOT

Étaient absents et représentés : M. Antoine CHEVREUX représenté par Mme Brigitte GESLIN, M. Fabrice DUCHÂTELET
représenté Mme Frédérique MARCADET

Étaient absents non excusés : M. Jérôme LANDAIS

Secrétaire de séance : Mme Frédérique MARCADET

DATE DE CONVOCATION : 2 mai 2025

Nombre de conseillers en exercice : 17

Quorum : 9

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 12

Absents ayant donné procuration : 2

Délibération n° 2025/05/06

Subvention association OFFICE DE TOURISME

Mme Dominique de VALICOURT, membre du Conseil d'Administration ne participe pas au vote.

Après étude du dossier de subvention déposé par l'association Office de tourisme, et des projets menés par l'association, le conseil municipal décide :

- d'attribuer la subvention suivante : office de tourisme : 4 750.00 €
- Charge Madame le Maire de verser cette subvention.

Cette délibération est adoptée : pour = 13 voix, abstention = 0, contre = 0.

Fait et délibéré les jours, mois et an dits.

Pour copie conforme,

Le Maire
Dominique de VALICOURT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 mai 2025

Le 15 mai deux mil vingt-cinq, à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Denis d'Anjou s'est réuni sous la présidence de
Mme Dominique de VALICOURT, Maire.

Étaient présents : Mme Dominique de VALICOURT, M. Denis COCHET, Mme Valérie ESNAULT, M. Raymond HERIVEAUX, Mme Brigitte GESLIN, Mme Martine RENIER, Mme Cécile LECOMTE, M. Vincent DURET, M. Damien CHEHERE, Mme Elodie TRICOT, M. Patrick PUIGRENIER, Mme Frédérique MARCADET

Étaient absents excusés : Mme Valérie ROMELARD, M. Jean-Yves BACHELOT

Étaient absents et représentés : M. Antoine CHEVREUX représenté par Mme Brigitte GESLIN, M. Fabrice DUCHÂTELET représenté Mme Frédérique MARCADET

Étaient absents non excusés : M. Jérôme LANDAIS

Secrétaire de séance : Mme Frédérique MARCADET

DATE DE CONVOCATION : 2 mai 2025

Nombre de conseillers en exercice : 17

Quorum : 9

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 12

Absents ayant donné procuration : 2

Délibération n° 2025/05/07

Subvention association VARENNES A SAINT MARTIN

Mme Dominique de VALICOURT, membre du Conseil d'Administration et Mme Frédérique MARCADET, Présidente de l'association ne participent pas au vote.

Après étude du dossier de subvention déposé par Varennes à Saint Martin, et des projets menés par l'association, le conseil municipal décide :

- d'attribuer la subvention suivante : Varennes à Saint Martin : 500.00 €
- Charge Madame le Maire de verser cette subvention.

Cette délibération est adoptée : pour = 11 voix, abstention = 0, contre = 0.

Fait et délibéré les jours, mois et an dits.

Pour copie conforme,

Le Maire
Dominique de VALICOURT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 mai 2025

Le 15 mai deux mil vingt- cinq, à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Denis d'Anjou s'est réuni sous la présidence de
Mme Dominique de VALICOURT, Maire.

Etaient présents : Mme Dominique de VALICOURT, M. Denis COCHET, Mme Valérie ESNAULT, M. Raymond HERIVEAUX, Mme Brigitte GESLIN, Mme Martine RENIER, Mme Cécile LECOMTE, M. Vincent DURET, M. Damien CHEHERE, Mme Elodie TRICOT, M. Patrick PUIGRENIER, Mme Frédérique MARCADET

Étaient absents excusés : Mme Valérie ROMELARD, M. Jean-Yves BACHELOT

Étaient absents et représentés : M. Antoine CHEVREUX représenté par Mme Brigitte GESLIN, M. Fabrice DUCHÂTELET représenté Mme Frédérique MARCADET

Étaient absents non excusés : M. Jérôme LANDAIS

Secrétaire de séance : Mme Frédérique MARCADET

DATE DE CONVOCATION : 2 mai 2025

Nombre de conseillers en exercice : 17

Quorum : 9

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 12

Absents ayant donné procuration : 2

Délibération n° 2025/05/08

Subvention association RANDONNEES DIONYSIENNES

Monsieur Raymond HERIVEAUX, Président de l'association ne participe pas au vote.

Après étude du dossier de subvention déposé par les Randonnées Dionysiennes, des projets menés par l'association, le conseil municipal décide :

- d'attribuer la subvention suivante : Randonnées Dionysiennes : 400.00 €
- Charge Madame le Maire de verser cette subvention.

Cette délibération est adoptée : pour = 13 voix, abstention = 0, contre = 0.

Fait et délibéré les jours, mois et an dits.

Pour copie conforme,

Le Maire
Dominique de VALICOURT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 mai 2025

Le 15 mai deux mil vingt-cinq, à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Denis d'Anjou s'est réuni sous la présidence de
Mme Dominique de VALICOURT, Maire.

Etaient présents : Mme Dominique de VALICOURT, M. Denis COCHET, Mme Valérie ESNAULT, M. Raymond HERIVEAUX, Mme Brigitte GESLIN, Mme Martine RENIER, Mme Cécile LECOMTE, M. Vincent DURET, M. Damien CHEHERE, Mme Elodie TRICOT, M. Patrick PUIGRENIER, Mme Frédérique MARCADET

Étaient absents excusés : Mme Valérie ROMELARD, M. Jean-Yves BACHELOT

Étaient absents et représentés : M. Antoine CHEVREUX représenté par Mme Brigitte GESLIN, M. Fabrice DUCHÂTELET représenté Mme Frédérique MARCADET

Étaient absents non excusés : M. Jérôme LANDAIS

Secrétaire de séance : Mme Frédérique MARCADET

DATE DE CONVOCATION : 2 mai 2025

Nombre de conseillers en exercice : 17

Quorum : 9

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 12

Absents ayant donné procuration : 2

Délibération n° 2025/05/09

Subvention association ADS

Mme Valérie ESNAULT, présidente de l'association, M. Denis COCHET, Mme Dominique de VALICOURT, Mme Brigitte GESLIN et Mme Martine RENIER membres du Conseil d'administration ne participent pas au vote.

Mme Brigitte GESLIN ayant un pouvoir pour représenter M. Antoine CHEVREUX ne vote pas pour Mme Brigitte GESLIN, celle-ci étant membre du conseil d'administration.

Après étude du dossier de subvention déposé par l'association ADS, et des projets menés par l'association, le conseil municipal décide :

- d'attribuer la subvention suivante : 7 500.00 €
- Charge Madame le Maire de verser cette subvention.

Cette délibération est adoptée : pour = 9 voix, abstention = 0 voix, contre = 0.

Fait et délibéré les jours, mois et an dits.
Pour copie conforme,

Le Maire
Dominique de VALICOURT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 mai 2025

Le 15 mai deux mil vingt- cinq, à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Denis d'Anjou s'est réuni sous la présidence de
Mme Dominique de VALICOURT, Maire.

Etaient présents : Mme Dominique de VALICOURT, M. Denis COCHET, Mme Valérie ESNAULT, M. Raymond HERIVEAUX, Mme Brigitte GESLIN, Mme Martine RENIER, Mme Cécile LECOMTE, M. Vincent DURET, M. Damien CHEHERE, Mme Elodie TRICOT, M. Patrick PUIGRENIER, Mme Frédérique MARCADET

Étaient absents excusés : Mme Valérie ROMELARD, M. Jean-Yves BACHELOT

Étaient absents et représentés : M. Antoine CHEVREUX représenté par Mme Brigitte GESLIN, M. Fabrice DUCHÂTELET représenté Mme Frédérique MARCADET

Étaient absents non excusés : M. Jérôme LANDAIS

Secrétaire de séance : Mme Frédérique MARCADET

DATE DE CONVOCATION : 2 mai 2025

Nombre de conseillers en exercice : 17

Quorum : 9

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 12

Absents ayant donné procuration : 2

Délibération n° 2025/05/10

Subvention aux associations

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS COMMUNALES		ASSOCIATION HORS COMMUNE	
Eclair Dionysien	700.00 €	Syndicat d'initiative cantonal	150.00 €
ABCD (badminton)	250.00 €	USEP	110.00 €
Amicale des Parents d'élèves	500.00 €	UDAF de la Mayenne	50.00 €
VOUS Ukulélé	500.00 €	CDJA	100.00 €
Artisans-commerçants	500.00 €	Secours Catholique de Laval	35.00 €
AFN	70.00 €	Mayenne Nature Environnement	50.00 €
Association défense faune	185.00 €	Comice agricole de Bierné	150.00 €
Comité de pêche	50.00 €	ADIL	35.00 €
Comité de jumelage	1 380.00 €	Jardin Fleuri	100.00 €
Gazoufest	500.00 €	La Prévention routière	45.00 €
Amicale de Sapeurs Pompiers	500.00 €		
Le Pévignon	135.00 €		
ARVEM	300.00 €		
TOTAL	5 570.00 €		825.00 €

- Charge Madame le Maire de verser cette subvention.

Cette délibération est adoptée : pour = 14 voix, abstention = 0 voix, contre = 0.

Fait et délibéré les jours, mois et an dits.

Pour copie conforme,

Le Maire
Dominique de VALICOURT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 mai 2025

Le 15 mai deux mil vingt- cinq, à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Denis d'Anjou s'est réuni sous la présidence de
Mme Dominique de VALICOURT, Maire.

Etaient présents : Mme Dominique de VALICOURT, M. Denis COCHET, Mme Valérie ESNAULT, M. Raymond HERIVEAUX, Mme Brigitte GESLIN, Mme Martine RENIER, Mme Cécile LECOMTE, M. Vincent DURET, M. Damien CHEHERE, Mme Elodie TRICOT, M. Patrick PUIGRENIER, Mme Frédérique MARCADET

Étaient absents excusés : Mme Valérie ROMELARD, M. Jean-Yves BACHELOT

Étaient absents et représentés : M. Antoine CHEVREUX représenté par Mme Brigitte GESLIN, M. Fabrice DUCHÂTELET représenté Mme Frédérique MARCADET

Étaient absents non excusés : M. Jérôme LANDAIS

Secrétaire de séance : Mme Frédérique MARCADET

DATE DE CONVOCATION : 2 mai 2025

Nombre de conseillers en exercice : 17

Quorum : 9

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 12

Absents ayant donné procuration : 2

Délibération n° 2025/05/11

Subvention exceptionnelle

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'association VOUS sollicite une subvention exceptionnelle de 3 000.00 € pour l'organisation du Festival Ukulélé en juin. Un dossier de demande de subvention exceptionnelle a été présenté.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 3 000 € pour l'organisation du Festival Ukulélé
- Charge Madame le Maire de verser cette subvention.

Cette délibération est adoptée : pour = 14 voix, abstention = 0 voix, contre = 0.

Fait et délibéré les jours, mois et an dits.

Pour copie conforme,

Le Maire
Dominique de VALICOURT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 mai 2025

Le 15 mai deux mil vingt-cinq, à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Denis d'Anjou s'est réuni sous la présidence de
Mme Dominique de VALICOURT, Maire.

Etaient présents : Mme Dominique de VALICOURT, M. Denis COCHET, Mme Valérie ESNAULT, M. Raymond HERIVEAUX, Mme Brigitte GESLIN, Mme Martine RENIER, Mme Cécile LECOMTE, M. Vincent DURET, M. Damien CHEHERE, Mme Elodie TRICOT, M. Patrick PUIGRENIER, Mme Frédérique MARCADET

Étaient absents excusés : Mme Valérie ROMELARD, M. Jean-Yves BACHELOT

Étaient absents et représentés : M. Antoine CHEVREUX représenté par Mme Brigitte GESLIN, M. Fabrice DUCHÂTELET représenté Mme Frédérique MARCADET

Étaient absents non excusés : M. Jérôme LANDAIS

Secrétaire de séance : Mme Frédérique MARCADET

DATE DE CONVOCATION : 2 mai 2025

Nombre de conseillers en exercice : 17

Quorum : 9

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 12

Absents ayant donné procuration : 2

Délibération n° 2025/05/12

Subvention exceptionnelle

Mme Elodie TRICOT, ne participe pas au vote celle-ci étant membre du conseil d'administration.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la CUMA de Martin a organisé en décembre les 50 ans de la CUMA. La salle socioculturelle n'étant plus louable puisqu'elle a été transformée en école maternelle, l'association a dû louer une salle à l'extérieur de la commune, ce qui a engendré des frais supplémentaires. La CUMA st Martin a présenté son bilan et sollicite une subvention exceptionnelle d'un montant de 250.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

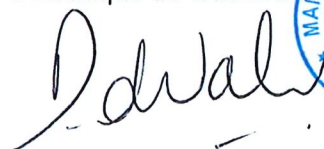
- décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 250.00 € pour l'organisation des 50 ans de la CUMA de St Martin,
- Charge Madame le Maire de verser cette subvention.

Cette délibération est adoptée : pour = 13 voix, abstention = 0 voix, contre = 0.

Fait et délibéré les jours, mois et an dits.

Pour copie conforme,

Le Maire
Dominique de VALICOURT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 mai 2025

Le 15 mai deux mil vingt- cinq, à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Denis d'Anjou s'est réuni sous la présidence de
Mme Dominique de VALICOURT, Maire.

Étaient présents : Mme Dominique de VALICOURT, M. Denis COCHET, Mme Valérie ESNAULT, M. Raymond HERIVEAUX,
Mme Brigitte GESLIN, Mme Martine RENIER, Mme Cécile LECOMTE, M. Vincent DURET, M. Damien CHEHERE, Mme Elodie
TRICOT, M. Patrick PUIGRENIER, Mme Frédérique MARCADET

Étaient absents excusés : Mme Valérie ROMELARD, M. Jean-Yves BACHELOT

Étaient absents et représentés : M. Antoine CHEVREUX représenté par Mme Brigitte GESLIN, M. Fabrice DUCHÂTELET
représenté Mme Frédérique MARCADET

Étaient absents non excusés : M. Jérôme LANDAIS

Secrétaire de séance : Mme Frédérique MARCADET

DATE DE CONVOCATION : 2 mai 2025

Nombre de conseillers en exercice : 17

Quorum : 9

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 12

Absents ayant donné procuration : 2

Arrivée de Jean-Yves BACHELOT à 21 h 18

Délibération n° 2025/05/13

Enquête publique

Madame le Maire indique qu'il y a lieu de lancer une enquête publique pour la régularisation de
trois chemins ruraux :

- Saultray,
- Le Haut des Bois
- La Nouillère.

A cet effet, il convient de contacter le Tribunal Administratif de Nantes, afin que celui-ci désigne un
commissaire enquêteur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Autorise Madame le Maire de solliciter le Tribunal Administratif de Nantes, pour la désignation
d'un commissaire enquêteur pour l'enquête publique concernant la régularisation des chemins ruraux
désignés ci-dessus.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an dits.

Pour copie conforme,

Le Maire
Dominique de VALICOURT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 mai 2025

Le 15 mai deux mil vingt-cinq, à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Denis d'Anjou s'est réuni sous la présidence de
Mme Dominique de VALICOURT, Maire.

Etaient présents : Mme Dominique de VALICOURT, M. Denis COCHET, Mme Valérie ESNAULT, M. Raymond HERIVEAUX, Mme Brigitte GESLIN, Mme Martine RENIER, Mme Cécile LECOMTE, M. Vincent DURET, M. Damien CHEHERE, Mme Elodie TRICOT, M. Patrick PUIGRENIER, Mme Frédérique MARCADET

Étaient absents excusés : Mme Valérie ROMELARD, M. Jean-Yves BACHELOT

Étaient absents et représentés : M. Antoine CHEVREUX représenté par Mme Brigitte GESLIN, M. Fabrice DUCHÂTELET représenté Mme Frédérique MARCADET

Étaient absents non excusés : M. Jérôme LANDAIS

Secrétaire de séance : Mme Frédérique MARCADET

DATE DE CONVOCATION : 2 mai 2025

Nombre de conseillers en exercice : 17

Quorum : 9

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 12

Absents ayant donné procuration : 2

Délibération n° 2025/05/14

Bureau de contrôle

Extension et réhabilitation du pôle éducatif

Madame le Maire informe le Conseil municipal qu'il y a lieu de désigner un bureau de contrôle, mission de type L, LE, SEI, PS, TH et Hand-ERP pour l'extension et la réhabilitation du pôle éducatif. 3 entreprises ont été sollicités : APAVE, SOCOTEC, BUREAU VERITAS.

Après étude des dossiers, l'entreprise APAVE a été retenue. Le montant de l'offre s'élève à 7 350.00 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Accepte l'offre de l'APAVE d'un montant de 7 350.00 € HT,
- Charge Madame le Maire de signer le contrat et toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an dits.

Pour copie conforme,

Le Maire
Dominique de VALICOURT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 mai 2025

Le 15 mai deux mil vingt- cinq, à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Denis d'Anjou s'est réuni sous la présidence de
Mme Dominique de VALICOURT, Maire.

Etaient présents : Mme Dominique de VALICOURT, M. Denis COCHET, Mme Valérie ESNAULT, M. Raymond HERIVEAUX, Mme Brigitte GESLIN, Mme Martine RENIER, Mme Cécile LECOMTE, M. Vincent DURET, M. Damien CHEHERE, Mme Elodie TRICOT, M. Patrick PUIGRENIER, Mme Frédérique MARCADET

Étaient absents excusés : Mme Valérie ROMELARD, M. Jean-Yves BACHELOT

Étaient absents et représentés : M. Antoine CHEVREUX représenté par Mme Brigitte GESLIN, M. Fabrice DUCHÂTELET représenté Mme Frédérique MARCADET

Étaient absents non excusés : M. Jérôme LANDAIS

Secrétaire de séance : Mme Frédérique MARCADET

DATE DE CONVOCATION : 2 mai 2025

Nombre de conseillers en exercice : 17

Quorum : 9

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 12

Absents ayant donné procuration : 2

Délibération n° 2025/05/15

Mission de Coordination sécurité et Protection de la Santé de niveau 2
Extension et réhabilitation du pôle éducatif

Madame le Maire informe le Conseil municipal qu'il y a lieu de désigner un coordinateur sécurité et protection de la santé de niveau 2 pour l'extension et la réhabilitation du pôle éducatif. 4 entreprises ont été sollicitées : APAVE, SOCOTEC, Eurl PIERRE SPS, LPR Coordination.

Après étude des dossiers, Madame le Maire propose de retenir l'Eurl PIERRE SPS pour un montant de 4 380.00 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

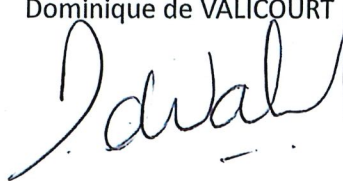
- Accepte l'offre de l'Eurl PIERRE SPS d'un montant de 4 380.00 € HT,
- Charge Madame le Maire de signer le contrat et toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an dits.

Pour copie conforme,

Le Maire
Dominique de VALICOURT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 mai 2025

Le 15 mai deux mil vingt-cinq, à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Denis d'Anjou s'est réuni sous la présidence de
Mme Dominique de VALICOURT, Maire.

Etaient présents : Mme Dominique de VALICOURT, M. Denis COCHET, Mme Valérie ESNAULT, M. Raymond HERIVEAUX, Mme Brigitte GESLIN, Mme Martine RENIER, Mme Cécile LECOMTE, M. Vincent DURET, M. Damien CHEHERE, Mme Elodie TRICOT, M. Patrick PUIGRENIER, Mme Frédérique MARCADET

Étaient absents excusés : Mme Valérie ROMELARD, M. Jean-Yves BACHELOT

Étaient absents et représentés : M. Antoine CHEVREUX représenté par Mme Brigitte GESLIN, M. Fabrice DUCHÂTELET représenté Mme Frédérique MARCADET

Étaient absents non excusés : M. Jérôme LANDAIS

Secrétaire de séance : Mme Frédérique MARCADET

DATE DE CONVOCATION : 2 mai 2025

Nombre de conseillers en exercice : 17

Quorum : 9

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 12

Absents ayant donné procuration : 2

Délibération n° 2025/05/16

Détection et géoréférencement des réseaux existants
Extension et réhabilitation du pôle éducatif

Madame le Maire informe le Conseil municipal que pour l'extension et la réhabilitation du pôle éducatif, il y a lieu de faire la détection et le géoréférencement de l'ensemble des réseaux existants. Un devis a été demandé à GB Invest – NETAXIO celui-ci s'élève pour un montant de 1 930.00 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Accepte le devis de GB Invest – NETAXIO d'un montant de 1 930.00 € HT,
- Charge Madame le Maire de signer le devis et toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an dits.

Pour copie conforme,

Le Maire
Dominique de VALICOURT

